**Le corps éthéral**

Le [corps éthéral](http://loukoum.online.fr/jdr/gurps/g_mega.htm#etheral) est une faculté psionique qui, bien que non liée aux pouvoirs MEGA, présente envers eux une certaine affinité.

Le corps éthéral permet à l'esprit du psi de sortir de son enveloppe corporelle (le corps n'étant plus alors qu'un réceptacle vide attiré par la mort...).   
En cela, il se rapproche du transfert, dans lequel l'esprit du MEGA quitte aussi son corps, mais à destination d'un réceptacle constitué par le corps de l'hôte.

Rappelons que le personnage en corps éthéral perçoit tout ce qui l'entoure et peut se déplacer hors de son corps dans toutes les directions. Étant intangible et invisible, il ne peut pas plus agir sur les choses matérielles que celles-ci ne peuvent agir sur lui. Il n'est arrêté par aucun obstacle physique.   
Il voit autour des êtres vivants une aura allant du blanc bleuté dans le cas d'un être en harmonie, équilibré, jusqu'à des teintes glauques et noirâtres autour d'un individu particulièrement torturé, en passant par le jaune-vert de l'excitation et le rouge de la colère.

**Corps éthéral et transfert**

Un personnage en corps éthéral peut se transférer dans le corps d'un hôte, comme s'il se trouvait normalement dans son corps et si ce dernier se situait à l'emplacement occupé par l'esprit du MEGA.

Un MEGA actuellement transféré dans le corps d'un hôte peut temporairement quitter ce corps d'emprunt au moyen du corps éthéral. Le corps de l'hôte tombe en catalepsie (comme lors de l'utilisation normale de cette faculté psionique).   
Lorsque l'esprit en corps éthéral va réintégrer le corps, l'hôte va tenter de le rejeter : il y a conflit de volontés. Si le MEGA gagne, son esprit reprend le contrôle du corps de l'hôte ; si c'est l'hôte, le MEGA réintègre le corps sans en reprendre le contrôle. Si le MEGA obtient un échec catastrophique, il ne parvient pas à réintégrer le corps, subit une perte de points correspondant au coût du rétrotransfert, et reste sous forme de corps éthéral, une situation qui peut s'avérer alors dramatique pour lui.

Il est également possible d'utiliser le corps éthéral lors d'un transfert passif. Les conditions globales d'application sont les mêmes, mais en l'absence de conflit de volontés possible, le principal risque est constitué par l'éloignement de l'hôte.

Un MEGA en transfert qui utilise la faculté de corps éthéral peut à tout moment décider de se transférer vers un nouvel hôte ; on utilise la règle de transferts multiples, c'est à dire qu'il subit en premier lieu une perte de points équivalente au rétrotransfert depuis le corps de l'hôte actuel, avant de se lancer dans le nouveau transfert.   
Si le rétrotransfert est réalisé mais le nouveau transfert échoue, le MEGA reste à l'état de corps éthéral, avec tous les risques que cela suppose étant donnée sa situation actuelle.

**Peut-on se transférer vers un corps dont l'esprit est en corps éthéral ?**

Non.   
Le transfert n'est possible que vers un corps animé par un esprit, ce qui n'est plus le cas lorsqu'un psi est en corps éthéral.

**Peut-on se transférer vers un esprit en corps éthéral ?**

Non.   
Il n'y a pas de corps au sens propre pour accueillir l'esprit du MEGA.

**Un MEGA en corps éthéral peut-il se transiter ?**

Non.   
Le transit, bien que basé sur un pouvoir de l'esprit, nécessite une action physique afin d'être réalisé : le corps du MEGA doit pénétrer dans le point de transit.

Il existe toutefois une exception : lors d'une mission Ramsès (mission accomplie en transfert permanent, le corps du MEGA restant en stase dans le point de transit), un personnage en corps éthéral peut procéder au transit vers le point d'origine, à condition bien entendu de réaliser préalablement son rétrotransfert (comme dans le cas d'un transfert multiple évoqué ci-dessus). L'esprit du MEGA réintègre alors le corps en stase dans le point de transit.

Si l'on excepte ce cas particulier, la seule possibilité qu'a un personnage en corps éthéral de se transiter est de se transférer auparavant dans un hôte.

**Peut-on utiliser la télépathie vers un corps éthéral ?**

Oui.   
Toutes les facultés psioniques affectant l'esprit, à l'exception du transfert, sont utilisables vers un corps éthéral, avec un malus (-5 à [GURPS MEGA](http://loukoum.online.fr/jdr/gurps/g_mega.htm)).   
Inversement, un personnage en corps éthéral peut faire usage de ses facultés psioniques, avec le même malus.

Les pouvoirs magiques affectant l'esprit peuvent en général être employés eux aussi, sauf dans le cas de magies au fonctionnement particulier.